



Loi Immigration : l'adhésion idéologique décomplexée aux thèses d'extrême-droite des bénéficiaires du vote utile

Dans ses velléités volontairement démagogues et xénophobes mais toujours pro-patronales, le clan Marcon a pu compter sur le soutien plein et entier du Rassemblement National et de ses alliés pour voter la loi Immigration sur un format plus dur encore que la première version.

Ce n'est pas une surprise ? Et c'est bien là le problème : la diffusion des idées d'extrême-droite dans la société progresse, aidée des partis dits de « gouvernement » qui se sont fait élire sur l'argumentaire du vote « utile » pour mieux déployer le programme du Rassemblement National. Celui-ci n'a plus eu qu'à se féliciter d'une « victoire idéologique ». La préférence nationale, expression édulcorée pour ne pas parler ouvertement de racisme et de xénophobie, est mise à l'honneur.

La loi Immigration de Darmanin et Macron évacue complètement la réalité de l'immigration et de l'exploitation des migrants : sans-papiers, exploités par des employeurs sous couvert de « métiers en tension », plombés par la baisse de la fiscalité qui pesait sur les capitalistes. Par contre, rien dans la loi sur les patrons qui pourront continuer à engranger de cossus profits sur le dos des migrants.

Mieux, même lorsque les migrants réunissent les conditions pour être régularisés et ont bien été exploités pendant 12 mois sur les 24 mois précédents leur demande de régularisation, les préfets pourront s'opposer à leur régularisation. Ce faisant, on bascule de l'établissement de règles pour une régularisation vers des conditions d'accès qui ne sont plus assurées mais seulement possibles.

Nous n'avons aucun doute sur le logiciel idéologique de Marcon contre les travailleurs et pour les classes dominantes. Mais cette loi va plus loin encore et remet en cause des fondements de notre société : le droit du sol, le regroupement familial, dont les délais sont fortement allongés, l'accès aux aides sociales, le droit d'asile et de pouvoir contester des décisions administratives arbitraires etc.

Comme si cela ne suffisait pas, est réintroduit le délit de séjour irrégulier et, plus mesquin encore, les étudiants devront verser une caution.

Cette loi ne doit pas être promulguée !

Seule la mobilisation partout, dans les entreprises et les combats interprofessionnels nous permettra de sortir de cette dérive raciste mais toujours au service du Capital.